

Conseil d'école du 20 juin 2023

Présents :

Parents : Mme Louis- Fernand Nobé, Mme Amal, Mme Jacquemin

Représentants de la mairie : M. Jouanny-Ramey, Mme PREIS

Enseignants : M. Debroise, Mme Darras, Mme Lotton, M. Simon, Mme Bohanne, Mme Guénégo, Mme Rusquet, Mme Haslé, Mme Le Tual, Mme Mancel

Excusés : Mme Hervé (IEN), Mme Liègre

2 - Choix d'un secrétaire : Mme Darras (PE)

3 - lecture de l'ordre du jour :

- Bilan de l'année 2022/2023
- Préparation de la rentrée 2023/2024
- Questions diverses

4- Bilan des actions et du fonctionnement de l'école

Fonctionnement de l'école :

Effectif :

Actuellement 232 élèves (dont une arrivée en UPE2A)

Mme Liègre est en arrêt et est remplacée jusqu'au 30 juin.

Liaison scolaire/périscolaire/municipalité

Nouvelles inscriptions : sauf pour les inscriptions dans le cadre de l'UPE2A, les familles doivent d'abord prendre RDV avec le pôle avant de faire l'admission à l'école. Des dysfonctionnements persistent. Les directrices redemandent que les certificats d'inscriptions délivrés par le pôle ainsi que les fiches d'inscription soient envoyées aux écoles avant l'admission ce qui n'est toujours pas fait depuis le précédent conseil d'école.

Liaison périscolaire/scolaire :

- Échanges avec Jérémy à 11h45 et 13h35 pour les transmissions. Beaucoup moins de conflits cette année.
- Médiateurs : mis en place mais peu de soucis à régler

Municipalité :

- Etudes dirigées : se terminent la semaine prochaine. La commission « enfance jeunesse éducation » s'est réunie en juin avec la municipalité, les RPE et la directrice pour faire un bilan.

- Bilan des enseignants : TB mais l'organisation va être repensé en fonction du nombre d'enseignants.

Bilan des parents : Les retours sont très positifs. (Cf. compte rendu du questionnaire)

Bilan de la municipalité : La municipalité a émis un avis favorable à la reconduction de l'étude dirigée pour la prochaine année scolaire.

Evaluation d'école :

- Temps 4 : présentation en conseil d'école ; nous avons reçu le rapport de l'évaluation externe. Il met en évidence
 - Une bonne ambiance entre les deux écoles
 - Un travail important effectué par les deux écoles concernant l'inclusion des élèves en situation de handicap
 - Les difficultés constatées par les deux écoles ne sont pas liées aux écoles de l'Hermitage mais à des manques (moyens humains, place en écoles spécialisées, place dans des centres de soins spécialisés, ...)
 - Nous pouvons solliciter des formations en lien avec les rapports

Programme Phare (Programme de lutte contre le Harcèlement à l'école)

En France, 1 enfant sur 10 serait victime de harcèlement à l'école.

L'Éducation nationale a donc mis en place le programme PHARE qui a 3 objectifs :

- éduquer pour prévenir le harcèlement (à travers des actions sur le temps scolaire)
- former une communauté protectrice
- intervenir efficacement sur des situations de harcèlement

Concrètement sur l'académie, chaque circonscription a formé (ou en cours de formation) une équipe de 5 personnes (dont Mme Bohanne), une cellule bien-être, a formalisé un protocole d'intervention avec différentes étapes qui s'appuie sur la méthode de préoccupation partagée (approche non blâmante) :

- Entretien avec l'élève cible et la famille si besoin pour apporter soutien et réconfort, laisser parler librement de son mal-être et identifier les intimidateurs (élèves participants aux brimades),
- Séries d'entretiens avec les témoins et les intimidateurs : pas de jugement, pas de brimades, l'idée est d'exprimer son inquiétude pour la situation de la cible et de leur demander ce qu'ils ont observés. Les entretiens sont brefs et renouvelés jusqu'à ce que les différents intimidateurs aient proposés des solutions constructives au problèmes qu'ils ont créés.

- Communications régulières avec la famille et les élèves : à la fois de la cible (a-t-elle constaté des améliorations dans sa situation ?) et des intimidateurs (ont-ils mis en place leurs solutions ?)
- Suivi/évaluation de la situation avec l'élève cible, la famille et l'école.

Le dispositif Phare est mis en œuvre également lorsque les parents appellent le numéro STOP HARCELEMENT.

5- Actions réalisées depuis le second conseil d'école et à venir

Axe 1 : Faire entrer les parents dans l'école :

- *Jeux de société* en fin de chaque période.
- *Remise des livrets*. Les livrets du second semestre seront remis aux enfants la semaine du 26 juin.

Réunion parents GS : elle aura lieu jeudi 22 juin.

- *Vente des gâteaux* :

Bilan des enseignants : positif. A renouveler l'année prochaine.

Bilan des parents : pas de retour

Bilan de la municipalité : pas de retour

Axe 2 : concentration, attention et motivation des élèves

- *Délégués de classe et médiateurs* : une réunion est prévue en cette fin d'année pour faire un bilan de cette année

Bilan des enseignants : TB mais pas assez exploité par manque de temps cette année

Bilan des parents : pas de retour

Bilan de la municipalité : pas de retour

Parcours culturel :

- *Musique* : avec l'école de musique de la Flume
- *Projet cycle 2* : voyage musical à travers le temps : un spectacle a eu lieu mardi 13 juin. Pour finaliser le projet, les élèves vont à Vitry le 27 et 30 juin travailler autour de l'Histoire (Moyen Age)
- *Projet cycle 3* : enregistrements

Bilan des enseignants : projet dense. Content du résultat final pour le spectacle de cycle 2. Un bémol : le peu de retour des familles suite au spectacle

Bilan des parents : Les parents ont fait des retours positifs (même s'ils ont eu très chaud). Les enfants sont très contents et enthousiastes avec les projets de musiques menés.

Bilan de la municipalité : Pour une prochaine fois demander en amont pour une protection des vitres qui limite la chaleur.

- *Médiathèque municipale :*
 - Une réunion est prévue le 29 juin pour faire le point

- *Musée des Beaux-Arts :*
 - Classes de Mme Mancel, M. Simon, Mme Guénégo, Mme Rusquet et Mme Haslé (priorité cycle 2)
 - Les classes de Mme Haslé et Mme Guénégo verront en juin l'exposition Forever sixties-exposition Pinault

- *Sortie à Rennes : 4 classes de cycle 3*
 - Visite du centre historique de Rennes (rallye)
 - Jeux sportifs au Thabor le 19 juin

Les enseignants remercient les parents qui accompagnaient mais constatent que de moins en moins de parents se proposent pour accompagner. La sortie a failli être annulée pour deux classes car il manquait des parents accompagnateurs. Des parents d'autres classes ont finalement été et les groupes ont été élargis (7 enfants par accompagnateur au lieu de 5 initialement prévus).

Parcours Citoyenneté :

- Projet autour de l'eau avec Ecodo (cycle 3) fin des séances -> Très bon retour (1 année sur deux)
- Classe de Mme Le Tual : visite de St Malo
- UPE2A : le dispositif a participé à un projet avec l'Hôtel Pasteur ouvert à tous les UPE2A, la classe de Mme Liègre a également participé à ce projet
- Dans la cadre de la liaison GS/CP, les élèves de GS sont venus passer une demi-journée en CP pour découvrir la classe de CP.
- Dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème}, les élèves sont allés visiter le collège de secteur le 16 mai.
- Les classes de CP de Mme Guénégo vont rencontrer leurs correspondants de l'école du Clos Joury du Rheu au parc du Thabor fin juin.

Parcours Sport :

- Balle au pied (toute l'école) : 10 séances en co intervention (5 séances avec un animateur)
- Semaine de l'olympisme du 3 au 7 avril sur le thème cette année du handicap. Plusieurs animations ont été proposées avec des temps forts. Les enseignants remercient la mairie et Mathys pour l'organisation. Merci à Roselyne pour la chorégraphie.
- Journée de l'Olympisme : lundi 26 juin -> Photo aérienne des anneaux olympiques (même principe qu'Octobre Rose) et réalisation d'une fresque. Dans le cadre de la liaison GS/CP, les CP iront participer à des ateliers sportifs.
- Début juin la classe de Mme Mancel est allée au stade rennais. La classe a participé à un concours culturel avec le projet Balle aux pieds et a été récompensé par cette journée au stade.

6. Préparation de la rentrée 2023/2024

Effectifs :

- CP : 42
- CE1 : 37
- CE2 : 37
- CM1 : 40
- CM2 : 56
- soit 212 élèves. Cette baisse d'effectif entraîne la fermeture d'une classe à la rentrée.
- L'UPE2A sera toujours présente à l'école pour la rentrée
- Obligation pour les classes de GS, CP et CE1 d'avoir 24 élèves au maximum (des inscriptions de dernière minute pourraient modifier ce quota.)

Enseignants, service civique et AESH :

- Mme Le Tual quitte l'école pour un départ vers la Réunion. M. Lepaisant nous quitte également (poste de décharge). La nouvelle personne sera nommée dans l'été
- Une demande de service civique a été faite. (Une très bonne expérience cette année)
- AESH : leur accompagnement sera connu en fin d'année mais peut être modifié à la rentrée (à la marge)

7- Questions des RPE

Liste Questions

Questions pour le conseil d'école

- Programme :

Est-il envisageable de sensibiliser les élèves de CM2 à la puberté et aux règles ?

→ Cela a été fait selon les situations rencontrées. Une demande a été faite auprès de l'infirmière scolaire qui a été nommée. Elle interviendra auprès des élèves de CM2 fin juin.

- Piscine :

Avons-nous des nouvelles concernant les deux créneaux que nous avons demandés auprès de la piscine pour l'année prochaine ?

→ En attente du planning de la piscine qui est souvent reçu en toute fin d'année.

- Récréation :

Il semblerait qu'il y ait une prédominance de foot lors des récréations, et peu de variété concernant d'autres sports. Comment sont organisés les sports lors des récréations ?

→ il y a un planning: 3 sports: foot, basket, ping-pong. Il n'y a pas de prédominance du foot. Sur le temps du midi, les sports sont aussi variés.

- Étude dirigée :

Serait-il possible d'indiquer et d'informer davantage sur ce service sur le portail famille ?

→ Les familles sont informées par des mots dans les cahiers et par mail.

- Kits fournitures scolaires :

Bilan et recueil avis des enseignants

→ Les enseignants trouvent que c'est une très bonne initiative, cela assure un matériel homogène, normalement de bonne qualité pour le plus d'élèves possibles. Les RPE sont déçus par le peu de demandes des familles (67 kits). A part les colles, aucun souci cette année.

- Fête de l'école :

- Quelles sont les attentes des enseignants ?

→ Du plaisir pour les familles et les enfants. Ce n'est pas le lieu pour les spectacles car le lieu ne s'y prête pas et cela coupe parfois le côté festif. Par ailleurs, les parents d'élèves non-concernés ne font pas nécessairement attention et font du bruit, c'est pourquoi l'école propose une danse avec tous les élèves en même temps.

- Au niveau de la municipalité, serait-il possible de bloquer un samedi fin juin sans Activité dans le village pour pouvoir faire la fête de l'école convenablement ?

→ Les enseignants ont trouvé que cette année la fête de l'école était trop tôt, pour les enfants c'est parfois compliqué de continuer à travailler normalement après. L'idéal serait de décider que ce sera toujours le 3^{ème} ou 4^{ème} samedi de juin, et que cela soit bloqué de façon permanente.

→ M. Jouanny-Ramey posera la question à la commission concernée. Il précise qu'il y a beaucoup d'impératifs en juin notamment L'Hermitage en fête avec la course cycliste. Par ailleurs, dans le choix de la date, la location de matériel est à prendre en compte car l'APE réserve le même matériel.

- Cantine :

Lors des desserts "gourmands", il n'y en a souvent plus pour les derniers. Pouvez-vous revoir les quantités sur ces desserts puisque vous connaissez à l'avance le nombre d'enfants inscrits ?

→ Les prévisions peuvent être compliquées car de nombreux enfants ne sont pas inscrits. M. Jouanny-Ramey rappelle que désormais le délai d'inscription est passé à 1 semaine depuis février et que les inscriptions doivent impérativement être faite via le portail famille permettant ainsi au cuisinier d'avoir un regard sur le nombre de rationnaires et prévoir en quantité suffisante la distribution de « desserts gourmands » notamment.

- Périscolaire :

Nous avons été alertés/informés sur le fait que les agentes du périscolaires ne seraient pas très aimables à la fin de la journée en allant chercher les enfants.

→ M. Jouanny-Ramey entend la remarque et reste vigilant. Une mise au point est toujours faite avec le personnel visé. Toutefois, il note également que certains parents (sans vouloir généraliser) ne sont pas agréables avec les agentes du périscolaire et demande un minimum de respect, d'écoute et de politesse en leur faveur en commençant par dire « Bonjour ». Il est normal que les parents soient exigeants mais ils pourraient aussi être facilitateurs par les échanges.

- Local APE :

Serait-il possible de mettre de la lumière dans le local APE (impossible de voir quoi que ce soit là-dedans quand il fait sombre dehors) ?

→ M. Jouanny-Ramey va revoir cela avec les services de la collectivité concernés.

- Pot de l'amitié :

Afin d'accueillir la nouvelle équipe des représentants parents d'élèves, serait-il possible qu'après le premier conseil d'école la nouvelle équipe des représentants de parents d'élèves offre un pot de l'amitié ?

→ Très bonne idée

Remerciements :

Nous avons reçu plusieurs commentaires félicitant et remerciant l'équipe enseignante de son implication cette année auprès de nos enfants.

Nous avons reçu plusieurs commentaires positifs sur les activités du midi qui sont toujours très appréciées.